

8 Au carrefour en 'T', tourner à droite. Suivre ce chemin entre prairies et clôtures jusqu'au village de la Frugerie. A la route, tourner à droite puis prendre à gauche la 1ère rue. A la sortie du village, poursuivre sur le chemin jusqu'au Boucheron.

9 Faire le tour du parc pour admirer les différentes essences d'arbres puis rejoindre la RD11. Continuer en face sur la RD46a1, en empruntant le bord gauche sur 100 m, puis tourner à gauche "rue du lavoir". Suivre le chemin au bout de la rue et prendre à gauche au niveau d'une patte d'oie. Arriver au village de Viblac.

*Le parc du Boucheron est un parc paysager qui s'étend sur 7 ha. Son arboretum fut en partie détruit pendant la tempête de 1999 (450 arbres ont été abattus). Il a été réhabilité depuis et présente un magnifique point de vue sur la vallée de la Vienne, puis, de loin en loin, Limoges, les Monts d'Ambazac et Laurière. C'est un lieu privilégié où on peut entendre la sifflette torchepot, le roitelet triple bandeau ou bien encore le grimpeur des jardins.*

10 Au bout de la "rue du Haut Viblac", tourner à gauche et s'engager dans le petit chemin creux qui grimpe. Arriver à la route, continuer en face et longer le lotissement jusqu'au point de départ.



Orangerie

La commune de Bosmie-l'Aiguille, située sur la rive gauche de la Vienne est née du rattachement de deux villages : Bosmie et l'Aiguille. Son essor commença en 1860 avec la construction de la voie ferrée et de son viaduc. En 1864, eut lieu l'édification du pont de la Vienne et en 1885 l'installation des papeteries cartonneries Lacaux. Ce n'est qu'en 1966 que la commune de Bosmie prit le nom de Bosmie-l'Aiguille. Elle compte aujourd'hui plus de 2300 habitants. 4 cours d'eau la sillonnent : la Vienne, la Briance, Le Cramouloux et Le Boulou. (Source : Commune)



Fontaine Montand

## En chemin :

- Le parc du Boucheron, son orangerie, son château du XIXème siècle, qui abrite la mairie depuis 1980 ;
- Les villages de Charroux et Banneix ;
- Le petit patrimoine bâti : lavoir, croix, fontaine, le chêne bi-centenaire de Charroux ;
- Les nombreux points de vue ;
- La flore et la faune très présente.

## HEBERGEMENT / RESTAURATION

Informations et brochures disponibles  
à l'Office de Tourisme du Val de Vienne  
Aixe-sur-Vienne : 05 55 70 19 71

En savoir + sur la Haute-Vienne : [www.tourisme-hautevienne.com](http://www.tourisme-hautevienne.com)

## POUR RANDONNER FACILE

N'oubliez pas : un petit ravitaillement, de l'eau, des chaussures adaptées, un vêtement de pluie.

Pensez à emporter vos déchets et à refermer les barrières derrière vous.

Ne partez jamais sans avoir indiqué le lieu de votre randonnée.

Respectez la faune et la flore. Ne faites pas de feu.

Evitez toutes dégradations des chemins et de leurs abords.

Ce chemin a été conçu prioritairement pour la pratique de la randonnée pédestre. Il est également ouvert aux autres usagers sous leur responsabilité (VTT, cavaliers, ...).

Météo : 08 99 71 02 87 - Secours : 18 ou 112

SMS d'urgence pour les sourds et les malentendants : 114

[www.randonnee-hautevienne.com](http://www.randonnee-hautevienne.com)

Vous pouvez consulter et télécharger gratuitement l'itinéraire de votre choix à partir du site [www.tourisme-hautevienne.com](http://www.tourisme-hautevienne.com) et déposer un avis concernant le circuit (problème ou suggestion) en cliquant sur le pavé "nous signaler un problème" ou en téléphonant au 05 55 79 04 04.



Cette fiche randonnée a été conçue et financée par le Département de la Haute-Vienne dans le cadre de sa politique en faveur de la randonnée.

Crédit photos : Commune de Bosmie-l'Aiguille



BOSMIE-L'AIGUILLE

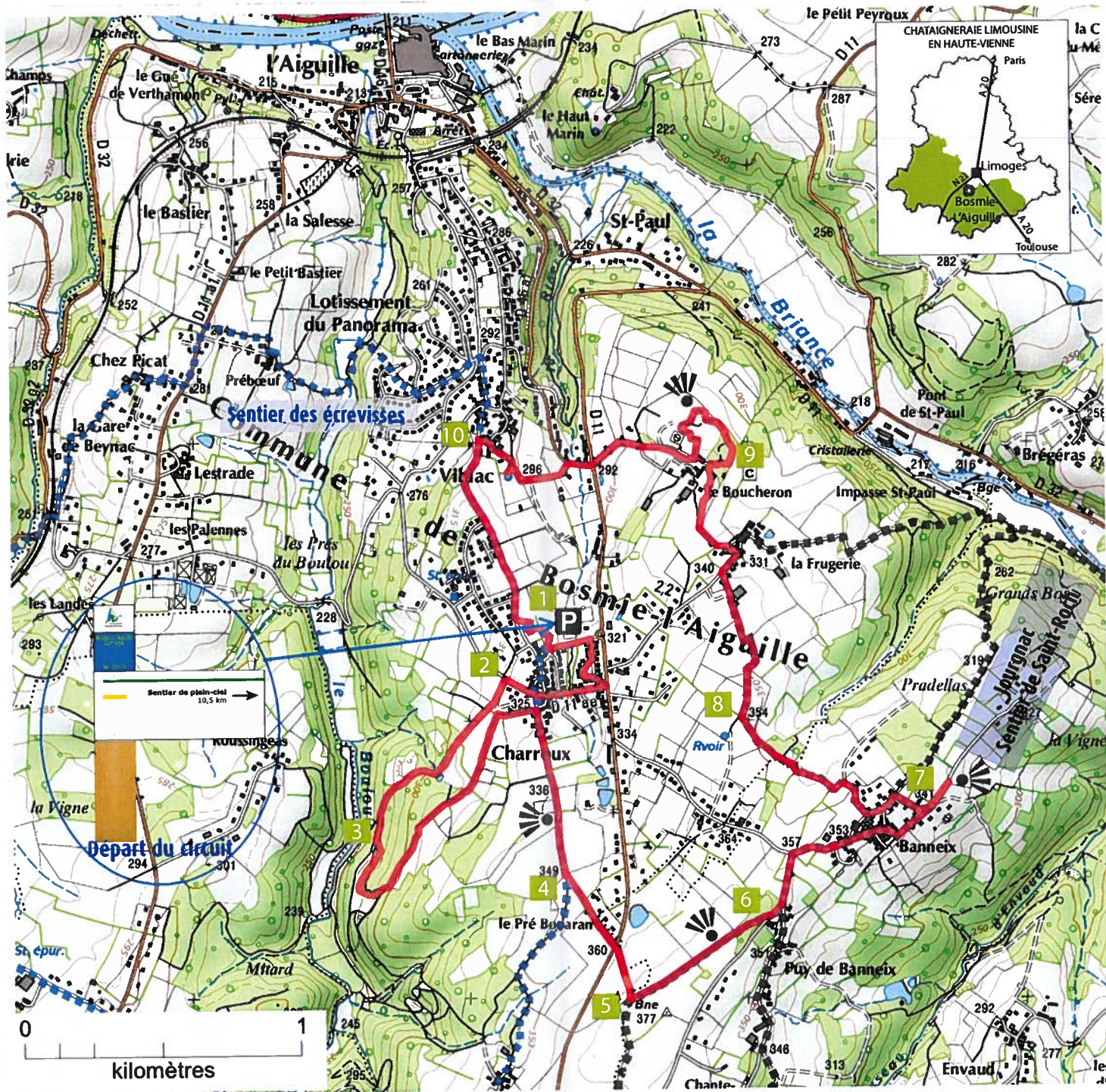
Sentier de plein-ciel

2 h 40 - 10,5 km

Tous nos chemins mènent à vous  
[www.randonnee-hautevienne.com](http://www.randonnee-hautevienne.com)



CHÂTAIGNERAIE LIMOUSINE



## Info pratique

**Accès :** à 20 minutes de Limoges. Prendre la RN21 direction Aixe-sur-Vienne. Au Pont de l'Aiguille, traverser la Vienne, puis l'Aiguille et remonter via la RD46a1 vers le Boucheron. A la RD11, tourner à droite. Au 1er rond-point, tourner à droite en direction du gymnase.

**Départ :** parking du gymnase.

Durée	Longueur	Balissage	Niveau	Dénivelé cumulé
2 h 40	10,5 km	jaune	facile	+193 m

Les pratiques possibles

Continuité d'itinéraire

Mauvaise direction

Changement de direction

## Itinéraire

- Revenir vers le rond-point de la RD11. Prendre la 1ère route à droite, "rue du vieux Chêne". Au bout de cette rue, emprunter l'impasse jusqu'au croisement de routes. Tourner à droite rue du Boulou et continuer tout droit sur 400 m.
- Prendre à gauche un large chemin qui descend. Au prochain croisement de chemins, tourner à gauche.
- A la patte d'oie, prendre à gauche le chemin qui monte fortement. Rester en lisière de prairie jusqu'à Charroux. Revenu au village, suivre à droite la "rue du Breuil" qui, ensuite, devient chemin.
- A la patte d'oie, prendre le chemin à gauche. Passer devant le lotissement de Pré Bouaran et poursuivre jusqu'à la RD11. La traverser et prendre en face le chemin qui monte à travers champs.
- Au carrefour en 'T', tourner à gauche et suivre ce beau chemin de crête.
 

*Observer à gauche, juste après le carrefour, le menhir, puis, le long du cheminement, de beaux points de vue.*
- A la route, continuer en face jusqu'au croisement de routes et partir à droite vers le village de Banneix. Traverser par la droite le village jusqu'aux dernières maisons. **Aller-retour :** parcourir 100 m pour admirer un beau point de vue sur Journac et la vallée de la Briance.
- Prendre à gauche la petite route en épingle, "impasse des prunus", qui monte, puis devient chemin entre les maisons. A la route, tourner à gauche, puis suivre la 1ère à droite qui descend. Reprendre le chemin en face qui remonte vers le réservoir.



Une mare vers Charroux